


Henri Cartière

1

Des voies romaines dans le
Département des Landes.

Avant d'examiner le tracé des deux
voies qui, d'après l'itinéraire d'Antonin
joignaient Dax à Bordeaux, il me semble
utile sinon nécessaire d'étudier quelle était,
à l'époque de la domination romaine, la
configuration de la côte océanique dans les
Landes. - Cette configuration a dépendu en
grande partie du cours inférieur de l'Adour, ce
fleuve en effet a eu diverses embouchures
souvent éloignées, semblable en cela aux cours
d'eau actuels des côtes occidentales de l'Afrique
dont le régime inférieur se modifie si
fréquemment par suite des sables qui
constituent seuls le littoral et de la barre
mouvante qui se forme à leur embouchure.

 Je crois que l'Adour a eu de tout
temps une embouchure à Mayenne et que
l'ingénieur Louis de Foix ne fit qu'agrandir
celle qui existait déjà, mais il est certain
aussi que cette embouchure n'était pas la
seule; une partie des eaux du fleuve se dirigeait
vers le Nord le long du littoral, débouchaient
tantôt à Capbreton, tantôt à Vieux-Moucau,
souvent même en ces deux lieux à la fois,
comme le constatent, notamment aux
14^e, 15^e et 16^e siècles, nos archives locales.

commande tout le pays autour d'une
étendue considérable. L'endroit correspondrait
donc à l'ancien *Ullonum*.

La 3^e station est *Salomacum*
à 26 kil. 640 d. *Ullonum*; or cette distance
correspond à Sallès, soit qu'on passe par
Melin et qu'on longe la rive droite de la
Leyre, soit qu'on traverse Lugos en suivant
la rive gauche de la Leyre que, dans ce cas,
on franchit à Sallès même. L'antiquité
de Sallès est démontrée, dit Jouannet
dans la Statistique du département de la
Gironde, par des murures de placage, des
ciments de revêtement, des tuiles parementées,
des mosaïques qui se prolongent sous
l'église, sous le cimetière et sous plusieurs
habitations.

De Sallès à Bordeaux la distance en
suivant par le Marçay, Costas, Gradignan et
Talence est de 40 kil. c'est-à-dire exactement
celle qui est mentionnée sur l'*Itinéraire*.
Il paraît au reste qu'une partie considéra-
ble de la chaussée est encore visible et porte
le nom de Lebadé, camin romain (levé,
chemin romain). Le village de Costas ou
Costas pourrait bien rappeler l'inscription
latine ad sextum lapidem

Mont de Marsan, le 21 octobre 1871

H. Castaigne
Archiviste des Landes, membre correspondant
du ministère de l'Instruction publique pour les travaux
historiques et archéologiques.